



LYCEE CHATEAUBRIAND
136 bd de Vitré
CS 10637
35706 RENNES CEDEX 7

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Lot unique : Travaux de remise en propreté peinture, d'un
logement.

N° DE MARCHE : 2023/001

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (C.C.P)
Procédure adaptée (articles 28 du Code des Marchés Publics)

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES le vendredi 4 mai 2023

Le présent C.C.P comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

Article 1 - OBJET DU MARCHE

Le présent marché se compose d'un lot unique.

// Le LOT UNIQUE « Peinture, » à pour objet :

1- Travaux de rénovation : remise en propreté peinture, d'un logement. (Revêtement existant type toile de verre).

Un appartement 2eme étage droite bâtiment A: cinq chambres, salle à manger, salon, dégagement, salle de bains, salle d'eau, cuisine, surface au sol environ 110 m2 (murs et plafonds).

Peinture murs, plinthes, portes plafonds, rebouchage ponçage 2 couches de peinture (murs uniquement) + peinture radiateurs et menuiseries, couche de propreté dans placards et cellier

2-Nature des travaux :

Murs :

Rebouchage, ponçage, époussetage ,grattage des parties écaillées, Application de deux couches de peinture acrylique mate lessivable.

NB : hauteur sous plafond 3 mètres

Plafond :

Lessivage, grattage des parties écaillées, rebouchage et ponçage à sec. Epoussetage Application de deux couches de peinture acrylique mate lessivable.

Menuiseries :

Lessivage, ponçage et rebouchage.

Application de 2 couches de peinture laque Glycéro satinée.

Reprise des plinthe bois : rebouchage, ponçage époussetage, 2 couches de peinture acrylique satinée .

Radiateurs :

Dépose des radiateurs assurés par les agents du Lycée (ne pas chiffrer dans l'offre), grattage, époussetage retouches, application d'une couche de primaire antirouille et de deux couches de laque brillante.

Placards :

Lessivage, grattage des parties écaillées, rebouchage et ponçage à sec. Application d'une couche de peinture acrylique mate lessivable.

Faïence : reprise de 5 m2 de faïence salle de bains

Fourniture pose + colle et joints

Article 2 - DISPOSITIONS GENERALES

La monnaie de compte du marché est l'euro. Toutes les pièces du marché ainsi que la correspondance y afférant, sont rédigées en français.

2-1 : Mesures d'ordre social - Application de la réglementation du travail

Le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatives à la protection de la main d'œuvre et aux conditions du travail.

En application de l'article R.341-36 du Code du travail et avant tout commencement d'exécution, le titulaire doit remettre à la personne publique une attestation sur l'honneur indiquant s'il a ou non l'intention de faire appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

2-2 : Normes

Les travaux devront être réalisés selon les règles de l'art.

Article 3 - TYPE DE MARCHE

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée, selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Article 4 – Lieu d'exécution

Lycée Chateaubriand
136, boulevard de Vitré
35707 Rennes
Logement 2° étage, bâtiment A

Article 5 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

--Le cahier des charges valant règlement de consultation

Article 6 - MODALITES DE PAIEMENT – INTERETS MORATOIRES

Le prix est réglé par virement administratif dans un délai de 30 jours, à compter de la réception de la facture. Passé ce délai, des intérêts moratoires seront versés au taux légal augmenté de 2 points. Le règlement est effectué sur présentation d'une facture, correspondant à l'exécution de la prestation définie dans le bon de commande et après levée des réserves du procès verbal de fin de chantier.

Article 7 - DELAIS D'EXECUTION

Les dates d'interventions sont mises au point entre le Lycée Chateaubriand et le soumissionnaire, les travaux doivent impérativement se dérouler entre le 15 juillet et le 15 août 2023

Article 8 – DISPOSITIONS DIVERSES :

Visite des locaux : obligatoire avant le dépôt d'une offre (date unique)

Personne publique contractante :

Lycée Chateaubriand

136, boulevard de Vitré

35703 Rennes

Représenté par son proviseur M. Pierre JOHANNEL

Comptable public assignataire des paiements :

Madame l'Agent Comptable du Lycée Chateaubriand, Marie-Laure MAHE